

Propos recueillis par Jacques HERMANS

Éradiquer le cléricalisme pour protéger les petits

KARLIJN DEMASURE

LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE DANS L'ÉGLISE

Depuis plus de vingt ans, la docteure en théologie belge mène un dur combat pour protéger les mineurs et les personnes vulnérables contre toutes les formes de pédophilie commises par des personnes consacrées. En même temps, elle appelle à une réforme en profondeur du corps ecclésial à l'échelle planétaire.

Ce sont les femmes qui tiennent l'Église debout. Elles ont des projets et imaginent un avenir pour l'Église, différent, plus juste. C'est le cas de la Belge Karlijn Demasure. Docteure en théologie de la KU Leuven et professeure à l'Université pontificale grégorienne, elle a aussi dirigé pendant quatre ans le *Centre for Child Protection (CCP)*, le *Centre pour la Protection de l'Enfance* de l'université pontificale grégorienne. Depuis un quart de siècle, elle ne ménage pas ses efforts pour tenter d'éradiquer ce cancer qui ronge l'Église depuis des décennies : les abus sexuels commis par des prêtres et des diacres. Ce mal profond a beaucoup terni le blason de l'Église qui peine à se relever de cette pénible épreuve.

INTERVENTION PAPALE

Sans toutefois pointer du doigt tous les membres du clergé, elle affirme que la culture de cléricisme est la première cause de ce mal. Ces atrocités commises par des personnes consacrées ne peuvent plus se reproduire. La théologienne assure que la gravité et l'ampleur du dommage infligé à tant de vies sont à ce jour encore insuffisamment reconnues. Récemment, le pape François est lui-même monté au créneau, exigeant « *une réponse globale et communautaire et appelant chaque baptisé à s'engager dans la transformation ecclésiale* ».

Titulaire de la Chaire Familles chrétiennes à l'université Saint-Paul à Ottawa (Canada), Karlijn Demasure a reçu l'Ordre de la Couronne pour son engagement constant en faveur des victimes des abus sexuels et de leurs familles. Elle répond aux questions de *L'appel*.

LE RÔLE DES LAÏCS

— Partagez-vous le souhait du pape François qui, après les révélations d'un rapport accablant aux États-Unis, a appelé à la mobilisation de chaque croyant afin de mettre un terme à la pédophilie ecclésiale ?

— Oui, même si le chemin est encore long. D'accord avec le pape, mais où restent les actions concrètes ? À qui s'adresse ce message ? À nous laïcs qui n'avons pas commis ces atrocités ? Il est temps que les laïcs montent au créneau, ils sont prêts. Sur le terrain depuis vingt-cinq ans, j'ose dire que les progrès réalisés sont modestes, on aurait pu progresser davantage. Le cardinal américain Sean Patrick O'Malley (membre de la Congrégation pour la doctrine de la foi et président de la Commission pontificale pour la protection des mineurs), relevait récemment : « *Les croyants s'impatientent et le monde entier commence à perdre la confiance qu'il avait en nous.* » Il n'a pas tort. Je souhaiterais vraiment que les experts mondiaux dans ce domaine puissent expliquer au pape François toutes ces situations douloureuses, nous qui sommes confrontés chaque jour à ces atrocités commises par des membres du clergé.

— Doit-on s'attendre à d'autres révélations d'abus sexuels ?

— Hélas, je crois que nous n'avons pas encore touché le fond. Encore aujourd'hui, sur tous les continents, de nouvelles affaires d'abus sexuels voient le jour. En Afrique ou dans certains pays d'Asie, il n'est pas rare que des religieuses en soient aussi victimes. Pendant des décennies, ces choses étaient recouvertes du voile de la honte. Le pape

a eu le courage de dénoncer un certain nombre de dysfonctionnements, mais il faut des mesures concrètes. Le salut ne viendra pas de la seule prière ni du jeûne.

— Que faire alors ?

— Afin d'éradiquer toutes les formes d'abus, je suis favorable, dans un premier temps, à une réforme fondamentale de l'ecclésiologie. J'appelle tous les théologiens à oser engager le débat, clercs et laïcs côte à côte, sans craindre de se retrouver sur la liste noire tant redoutée. Cela signifie repenser la formation des prêtres, y compris la mission et l'organisation des séminaires et la nomination des évêques. Il faut aussi instaurer une séparation des pouvoirs. Je plaide en faveur d'une instance de contrôle sur les différents pouvoirs. Est-il acceptable de nommer un évêque dont les croyants ne veulent pas ? Pour les femmes, grandes servantes de l'Église, cela se complique lorsqu'elles sont amenées à exercer des fonctions managériales. En position de management, celles qui travaillent à Rome ont du mal à être prises au sérieux.

— Quelles actions concrètes les fidèles peuvent-ils mettre en œuvre pour lutter contre ces abus ?

— On pourrait organiser une conférence d'experts laïcs avec des victimes, un peu dans le sens de la proposition de Mgr. Philipp Egan (évêque de Portsmouth) qui propose une conférence sur le ministère du clergé. Je suggère plutôt de discuter sur des voies de réforme. Cette conférence devrait précéder un synode extraordinaire des évêques sur le même thème. Les résultats de ces deux assemblées pourraient alors être mis en œuvre. Ceci ne résoudra pas tous les problèmes, mais ce serait un bon début.

« Il faut mettre en place une instance de contrôle composée de clercs et de laïcs. »

— Comment mieux protéger les enfants et comment accompagner la personne abusée à retrouver l'estime de soi ?

— Se relever après l'abus sexuel exige un accompagnement psycho-spirituel sur une longue période. Nous nous efforçons d'établir un dialogue concernant les risques d'abus et de promouvoir l'accompagnement thérapeutique et spirituel. Et aussi de permettre l'autonomisation spirituelle et psychologique de ceux qui ont été ou pourraient être blessés. Et de créer un réseau mondial de partage de connaissances et de bonnes pratiques dans la protection des mineurs. Mais dans de nombreux pays, comme la France, ces mesures d'accompagnement arrivent très tard.

— Quels sont vos projets personnels ?

— Fin juin, j'ai démissionné de mes fonctions de directeur du CCP. Je continuerai à enseigner à l'université pontificale grégorienne et j'espère pouvoir ainsi poursuivre mes travaux de recherche scientifique dans le domaine de la prévention notamment. Je souhaiterais en tout cas continuer à m'exprimer en tant que théologienne sur des sujets tels que le secret de la confession. Faut-il le lever dans certains cas ? En Australie, beaucoup de prêtres affirment qu'ils préfèrent encore aller en prison plutôt que d'être contraints de révéler des conversations personnelles pendant le sacrement de la réconciliation. ■